



Cholet Association Libre Informatique et Solidaire

Collecte et dons d'ordinateurs / Services autour du logiciel libre

L'association CALIS récolte auprès d'entreprises et de collectivités, des ordinateurs inutilisés. Cette action se substitue à leur destruction afin de les reconditionner via l'utilisation de logiciels libres.

Notre action est sans but lucratif et destinée aux personnes moins favorisées, aux différentes structures du secteur associatif, de l'économie solidaire, humanitaire et du secteur éducatif. Le matériel informatique ne sera en aucun cas vendu mais fait l'objet de dons aux personnes souhaitant adhérer à l'association. Ces dons permettent de lutter contre l'exclusion sociale et de favoriser l'accès aux technologies participant de ce fait à la réduction de la fracture numérique.

Après reconditionnement de ces machines sous un système d'exploitation de type GNU/Linux ainsi que des logiciels libres, nous procédons à l'initiation puis aux dons de matériel informatique durant nos permanences. Lors de ces échanges, nous sensibilisons nos bénéficiaires au recyclage, à l'informatique libre puis nous les accompagnons à l'utilisation de leur nouveau PC via notre service après don, dont bénéficie de manière désintéressée tous nos adhérents.

Nous enlevons gratuitement sur site votre matériel et nous nous engageons également par la signature d'une charte à ce que vos éventuelles données soient supprimées immédiatement par formatage du système, sans aucune lecture. Nous transmettons également à tous nos donateurs un certificat de prise en charge du matériel donné, ceci dans le respect des législations en vigueur concernant les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques).

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, croyez, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

M. le Président, Coutaud Elie